

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe, — Province de Québec, — Mercredi, 26 Juillet 1871

No 43 44

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arriérés, et donner un mois d'avis par écrit.

## TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

Jours de Publication.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " E U \$2 g b  
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1  
Toutes lettres, etc., doivent être adossées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier  
St. Hyacinthe,  
P. Q.

## 1871 Exposition Agricole et Industrielle.

DE LA  
PROVINCE DE QUÉBEC.

### Règles et règlements généraux.

#### Entrées.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement des secrétaires des Sociétés d'Agriculture, du Secrétaire du Conseil d'Agriculture ou du Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant, qui devra les transmettre à Montréal au secrétaire du Conseil d'Agriculture pour le département Agricole ou au secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures pour le département Industriel, avec un dollar, avant ou aux dates suivantes:

Chevaux, Bêtes à Cornes, Cochons  
Moutons et Volailles.

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 26 Août, deux semaines avant l'exposition.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à-cornes « pur sang » l'exposant devra envoyer avec l'entrée la généalogie dûment certifiée de l'animal ex-

posé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme « pur sang » sans un certificat régulier tiré du Américan ou Canadian « Herd or Stud Book » ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durhams et des Ayrshires on sera très particulier sur le certificat de cette nature. Aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une section.

4. Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires, les machines et les objets manufacturés devront être entrés le ou avant samedi, le deux septembre, une semaine avant l'exposition.

5. On attire d'une manière toute particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci dessus mentionnées, après lesquelles on ne recevra pas d'entrées pour les différentes classes, « et toute entrée ultérieure aux dites époques sera renvoyée, (avec la piastre qui l'accompagnera), aux personnes qui les auront souscrites, attendu qu'après ces époques les bureaux d'affaires seront transportés à Québec.»

6. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de « bonne foi; » sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

7. Dans les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur, ou du fabricant en personne, ou par des agents dûment autorisés par eux, sous peine de perdre tout prix qui leur serait décerné. Tels agents payant la somme d'une piastre pour chaque entrée.

8. Dans les deux départements, le concours est ouvert aux concurrents de toutes les parties du monde.

9. En faisant l'entrée de chaque animal ou article, l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'Exposition.

10. Les instruments et machines exposés devront porter une pancarte indiquant le nom et l'usage de la machine ou instrument, l'adresse du fabricant, son prix en détail et devront être finis absolument tels que livrés au commerce et non préparés spécialement pour l'exposition.

#### Exposants.

11. Tous les articles pour l'Exposition devront être sur le terrain, Lundi 11 Septembre; on excepte les animaux, qui devront y être, au plus tard, Mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition, autant que possible, dans la semaine qui précédera.

12. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. Le Conseil d'Agriculture ou la Chambre des Arts et Manufactures, ne peuvent ni s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses, soit pour la réception, soit pour leur expédition; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront donc être faites par les exposants eux-mêmes.

13. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront leur attention personnelle aux objets exposés, et à la clôture, ils devront en assumer toutes les charges.

14. Les animaux concurrents seront simplement distingués par des numéros et aussitôt que les primes auront été décernées, sur application au Secrétaire, les exposants recevront des cartes sur lesquelles ils pourront inscrire leurs noms, résidences et autres détails qu'ils jugeront à propos d'afficher sur leurs étaux.

15. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés du terrain avant la clôture de l'exposition qui aura lieu Vendredi à midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée du prix qu'elle aura pu remporter.

16. On prendra dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sûreté des objets envoyés à l'Exposition; cependant qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber et que dans le cas où tel objet serait échangé, endommagé, perdu ou volé, on prêtera tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

#### Vapeurs, Chemins de fer, Douane.

17. Il sera fait des arrangements avec les propriétaires des bateaux à vapeur et de chemins de fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

18. Des arrangements seront aussi faits avec le Département des Douanes pour admettre « en franchise les objets destinés à l'Exposition.

#### Admission sur le Terrain.

19. Chaque exposant, en payant son entrée, recevra quatre billets d'admission, chacun desquels admettra le porteur une seule fois sur le terrain; ce billet devra être donné au gardien en entrant sur le terrain.

20. Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admettront sur le terrain les personnes qui les accompagnent pour les placer sur le terrain de l'exposition; après cela ces personnes devront se pourvoir de billets d'admission convenables en s'adressant pour cela au Secrétaire.

21. Les personnes ayant la surveillance des animaux et des objets exposés recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrits dessus, mais pendant l'Exposition, ces cartes ne les admettront que par la « Porte des Exposants. »

22. Les serviteurs ayant soin d'animaux seront tenus de se conformer aux ordres du Directeur nommé par le Conseil d'Agriculture, qui présidera à la classe où l'animal confié à ses soins est exposé.

23. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas exposants seront vendues, Mardi à 50 centins et les jours suivants, à 25 centins pour chaque passage à la porte. Les enfants

au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

#### Les Juges et leurs devoirs.

24. Les juges seront nommés avant l'Exposition et seront choisis autant que possible hors de la Province et ils recevront une circulaire les informant de ce fait, et les invitant à agir en cette capacité.

25. Les juges sont priés de se rendre aux Bureaux du Secrétaire du département pour lequel ils auront été nommés, aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

26. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à dix heures A. M., Mardi le 12 Septembre, pour se préparer à commencer leurs opérations, et ils recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

27. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

28. En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit d'en accorder à discrétion pour les objets qu'ils en croieront dignes, dans tous les cas, le montant accordé sera fixé par le Comité.

29. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul exposant dans une classe, ou que les animaux ou objets exposés seraient d'une qualité inférieure, les juges useront de discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

30. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible, vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on mentionnera les raisons pour lesquelles on a décerné tel ou tel prix.

31. Les juges en accordant les prix, sont priés d'une manière particulière, de ne prendre en considération que « l'usage réellement pratique » des objets exhibés sans égard au fini ou à l'ornementation de ces objets.

32. « Les juges voudront bien faire rapport sur tous ceux qui les gêneraient dans leurs délibérations et sur ceux des exposants qui refuseraient de se conformer à leurs exigences. »

33. « Tout protêt contre la décision des juges devra être fait par écrit et être filé au Bureau des Secrétaires avant 10 heures, A. M., Jeudi, le 14 Septembre. »

34. On nommera un Surintendant dans chaque classe pour voir à ce que chaque animal ou article soit à la place qui lui a été assignée. Il accompagnera les juges pour leur montrer chaque section de classe ; il verra à ce qu'ils n'éprouvent ni embarras, ni gêne dans l'exercice de leurs devoirs ; après le rapport des juges il placera les cartes de prix sur chaque animal ou article, conformément au dit rapport.

#### Divers.

35. Le Trésorier sera prêt à commencer à payer les prix accordés, Samedi matin, 16 Septembre, à neuf heures A. M., et ceux qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Québec, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, en ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

36. Aucun prix ne sera payé s'il n'est réclamé pendant les quatre semaines qui suivront l'Exposition.

37. Le fourrage pour les animaux sera fourni par le Conseil d'Agriculture au prix coûtant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet au Bureau du Surintendant du grain et du fourrage.

38. Pour faciliter la vente des animaux ou objets, il y aura au Bureau des Secrétaires un livre ou registre où les exposants, pourront inscrire l'animal ou objet qu'ils voudront vendre à l'encan.

39. Sur le terrain de l'Exposition, il y aura des ventes par encan, Mercredi, Jeudi et Vendredi à midi.

#### Programme pour la semaine.

1. Lundi, le 11 Septembre, sera consacré à la réception finale des objets et à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour, excepté les officiers, les juges et les exposants et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi, le 12 Septembre, les juges se réuniront dans les chambres du Comité, à dix heures A. M., pour commencer leurs opérations le plus tôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes, portant le numéro du prix, pour qu'ils les placent sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas exposants seront admises pour 50 centins par chaque entrée.

3. Mercredi, le 13 Septembre, les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour, le prix d'admission sera de 25 centins.

4. Jeudi, le 14 Septembre, le public sera admis pour 25 centins pour chaque entrée.

5. Vendredi, le 15 Septembre, admission comme le jour précédent jusqu'à la clôture de l'exposition qui aura lieu à midi.

6. On fera des arrangements pour que tous les jours, à 10 heures A. M., et 2 heures P. M., il y ait dans le rond promenade des chevaux et bêtes à cornes.

7. Samedi, le 16 Septembre, à 9 heures A. M., le Trésorier commencera à payer le montant des prix accordés. Les exposants pourront enlever tout ce qu'ils ont, soit dans les bâtisses, soit sur le terrain. Les portes seront fermées. Personne ne sera admis à l'exception de ceux qui auront strictement affaire.

Les exposants qui désireraient avoir des écuries pour les chevaux de prix pourront se procurer des étables sûres et en parfait ordre en s'adressant par écrit, avant Samedi, 2 Septembre, à F. Wood Gray, Ecr., à Québec, qui a obtenu pour cet effet l'usage de manège de la cavalerie volontaire et des écuries attenantes sur le chemin St. Louis, près du terrain de l'exposition.

#### PRIX AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Afin d'induire les sociétés d'Agriculture de cette Province à prendre un plus grand intérêt à la prochaine Exposition Provinciale, le Conseil d'A-

griculture offre de donner un prix de \$100 à la Société d'Agriculture dont les exposants auront remporté le plus grand nombre de prix dans les quatre premières classes, savoir : Chevaux, Bêtes-à-Cornes, Moutons et Porcs, pourvu qu'il y ait au moins 20 concurrents de chaque comté.

N. B. Les étalons ne pourront pas concourir dans les sections 16ème., 17ème., et 18ème. Dans les sections 8, 9, 12 et 13 chaque exposant devra remettre au secrétaire le poids exact de son animal, certifié par le clerc de la pesée publique avant d'entrer sur le terrain de l'exposition.

On exigera des certificats de généalogie extrait du *Herd Book*, dans lequel ils auront été enrégistrés, pour tous les animaux dans la classe des Durhams et des Ayshires. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. Pour les autres races la généalogie devra être aussi détaillée et correcte que possible.

Aucune bête-à-corne ne sera reçue sur le terrain de l'Exposition sans être convenablement attachée au moyen d'une chaîne, d'une courroie ou d'une corde.

Les bêtes à cornes et les moutons engraisés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédés et nourris pendant au moins six mois avant l'Exposition.

Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons engraisés. Les moutons admis au concours devront avoir été tondu le ou après le premier de Mai.

Les exposants dans la classe des gallinacées doivent se pourvoir de cages-poulaillers et on leur recommande de les avoir de trois pieds cubes afin de faciliter l'arrangement de ce département sur le terrain de l'Exposition.

L'exposant devra fournir un certificat prouvant que les racines exposées ont été cultivées sur son champ.

Il y aura d'autres prix de décernés pour les objets de cette classe, qui ne sont pas compris dans la liste, mais qui en seront trouvés dignes. L'exposant devra donner le nom des différentes espèces de grains, racines, etc., qu'il expose en faisant son entrée.

Les personnes qui recevront des prix dans les produits de la laiterie, devront donner un état indiquant le mode de préparation, l'espèce et le nombre de vaches, la description de la

laiterie, la manière de conserver le lait, l'espèce de sel dont elles se servent, la quantité produite et toute autre information pratique qu'elles pourront donner. Ce certificat devra être fourni avant de toucher le montant du prix accordé.

DEPARTEMENT INDUSTRIEL.

—00—

COMPETITION OUVERTE AU MONDE

ENTIER.

—0—

CLASSIFICATION.

CLASSE 1. Marqueterie, Ebénisterie et autres ouvrages en bois, Instruments de chirurgie Instruments de musique, etc.

2—Carrosserie, etc.

3—Pièce de Machinerie, Métaux manufacturés, Outils, Appareils, etc.

4—Matériaux à bâtir, Potterie, Tuiles, Ardoises, Boutons, Verres, etc.

5—Dessins, Peinture, Sculpture, la Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Matériaux employés dans les Beau-Arts, etc.

6—Papier, Imprimerie, Reliure, Fabrique de papier, etc.

7—Cuir, Fabrique de cuir, Caoutchouc, etc.

8—Huiles, Vernis, Produits chimiques, et leurs préparations, etc.

9—Géologie et Histoire naturelle.

10—Savons, Épicerie, Provisions, Tabac, Biscuits, etc.

11—Fabriques en laine, en lin, en coton, ustensiles de pêche, fourrures, harles, etc.

12—Département des dames.

13—Manufactures Domestiques.

*Moyen de hater l'accroissement des arbres.*—Le procédé consiste à laver et frotter l'écorce des jeunes arbres avec une brosse mouillée, de manière qu'il ne reste ni terre ni mousse sur l'écorce de la tige et des branches principales.

TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

RACE ALDERNEY.—La race Alderney n'a depuis plusieurs siècles, subi aucun croisement, et toutes ses améliorations, elle ne les doit qu'à elle-même au moyen de la sélection. C'est un fait important à constater, pour les cultivateurs canadiens surtout, qui sentent depuis assez longtemps le besoin d'améliorer leurs bêtes laitières et qui ont besoin dans ce travail d'un guide sûr et éclairé.

Les habitants des îles normandes se sont donnés un but à atteindre et ils ont incessamment travaillé à l'atteindre en fixant sans aucun secours étranger, les qualités et les aptitudes qu'ils voulaient propager.

L'amélioration de la race s'est formée par le concours de la population toute entière de la localité où se trouvait cette race. Tous les cultivateurs y ont mis la main, parce que tous y étaient intéressés et quo les circonstances les y poussaient naturellement. Agglomérée sur une espace très restreinte, la race pouvait être suivie avec une grande exactitude; l'amélioration obtenue par un propriétaire, était immédiatement remarquée par son voisin qui l'adoptait en raison des avantages qu'elle procurait; puis de proche en proche, elle profitait à toute la localité. C'est là la marche de toute amélioration; mais ici le fait est plus palpable, parce que l'étendue était plus restreinte et les résultats par cela même plus frappants.

Alors on conçoit que l'amélioration a dû marcher avec une grande rapidité; cependant elle a encore besoin d'une grande surveillance pour s'achever et se généraliser, car la race avait des défauts difficiles à vaincre.

Nous avons sous les yeux un besoin d'amélioration tout à fait analogue à celui auquel ils ont satisfait. Nous voulons améliorer une race laitière sous le rapport de l'augmentation de la faculté laitière. Eux aussi ont voulu la même chose et ils ont adopté la sélection pure et simple, parce que dans cette circonstance c'était le moyen le plus certain et le plus efficace; pourquoi agirions-nous autrement? A quoi nous conduisent et qu'ont produit jusqu'à présent tous ces croisements faits sans but arrêté, avec des

reproducteurs nullement appropriés à l'amélioration désirée?

Nous insistons beaucoup sur l'amélioration de nos bêtes laitières par la sélection, parce que nous sommes convaincu que nult autre moyen n'est plus convenable. Si l'on nous demandait de faire connaître un moyen d'améliorer notre race porcine, ou notre race de mouton, nous ne donnerions certainement par la sélection comme le meilleur. Car pour que la sélection amène une amélioration rapide et certaine, il faut que la race sur laquelle on opère possède déjà à un degré assez remarquable les aptitudes et les qualités que l'on veut augmenter. Or, les vaches canadiennes sont déjà remarquables par la qualité et souvent par la quantité de leur lait: la sélection leur convient donc pour en faire de meilleures laitières. Mais le porc canadien n'a pas une très-forte aptitude à l'engraissement, tout le monde l'avoue et notre mouton n'a pas une belle laine généralement: alors que ferait la sélection dans ces deux cas puisque le germe même des aptitudes que l'on veut fixer n'existe pas? évidemment très-peu de chose, aussi n'est ce pas pour ces animaux que nous recommandons la sélection.

L'aptitude spéciale de cette race est la production du lait; mais ce n'est pas tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité que l'Alderney est vraiment remarquable. Son lait possède une richesse exceptionnelle et procure des bénéfices importants dans les laiteries où la fabrication du beurre est la spéculation principale. Le beurre produit est non-seulement abondant, mais il possède encore une saveur et une couleur qui le font rechercher sur tous les marchés de l'Europe.

La couleur de la robe de la race Alderney se rapproche beaucoup de celle d'Ayrshire, mais elle est très-variée, plus variable que chez cette dernière. Le plus souvent la teinte prédominante est le rouge mélangé de taches blanches. Le rouge lui-même offre beaucoup de nuances depuis le plus clair et même jusqu'au noir. On rencontre aussi quelques fois des robes entièrement rouges pâles, noires ou fauves, des robes grises et des robes jaunes de crème.

La taille des bestiaux d'Alderney ne dépasse jamais la moyenne et la femelle est plus petite que le mâle.

La peau est mince et souple, de couleur orangée partout où on la voit à nu, autour des yeux, de la bouche, sur la mâchoire etc.

Les os sont très fins, ce que l'on peut voir par la petitesse de la tête et des membres.

Les cornes sont courtes, grêles et présentent deux courbures gracieuses en dedans et à l'extrémité.

Les femelles ont un aspect très doux, caractère commun à toutes races laitières.

L'encolure est fine et tranchante.

Les épaules sont légères, mais saillantes et élevées, laissant en arrière une dépression qui resserre la poitrine.

La poitrine est étroite et légère.— Ces trois derniers caractères donnent au train antérieur une forme trop resserrée.

L'épine dorsale fléchit dans la région des reins et semble céder sous le poids d'un ventre trop volumineux.

La croupe est courte, oblique et pointue.

Les mamelles et tout l'appareil de la sécrétion du lait sont très développées.

Comme on peut le remarquer, tous ces caractères ne dénotent pas une grande beauté de formes dans les sujets d'Alderney; les appareils de la digestion et de la respiration sont enfermés dans une capacité trop étroite et ne paraissent pas parfaitement à leur aise; de plus les intestins sont refoulés dans la partie postérieure du corps et on remarque un trop grand aplatissement des côtes. Tous ces défauts s'opposent à l'utilisation complète des aliments absorbés mais les améliorateurs de la race travaillent à les faire disparaître autant qu'ils peuvent le permettre le genre de production que l'on demande à la race.

#### RACE DE DEVON.

La race de Devon n'a pas d'aptitude spéciale, c'est, on pourrait dire, une race à toute fin. Elle produit d'excellente viande, donne un lait très-riche,

et travaille bien; mais elle possède aucune de ces aptitudes à un degré bien éminent.

Comme producteur du travail, le Devon ressemble assez à notre petit bœuf canadien. Sa structure générale, son flanc long indiquent que semblable au bœuf canadien, il est plus agile que fort. Sans fatigue aucune, il trotte bien sous le harnais, et dans l'exécution des labours, il possède souvent assez d'agilité pour aller aussi rapidement que le cheval. Il ne peut trainer de lourds fardeaux, comme ces colosses que nous connaissons dans le pays sous le nom de *bœufs américains*. Ces derniers ont la vigueur qui leur permet de trainer de lourdes charges pendant une longue journée; le Devon, au contraire a moins d'énergie musculaire, mais il possède la vitesse qui dans les travaux de la ferme est souvent plus avantageuse que la force.

La femelle est médiocre laitière, elle ne donne pas une grande quantité de lait et la durée de sa lactation n'est pas très longue, mais son lait est d'une grande richesse et cette qualité est si précieuse que souvent elle fait préférer le Devon à beaucoup d'autres races. Enfin, nous le répétons, le Devon ne possède aucune aptitude à un très haut degré; mais dans la localité où elle s'est formée et dans toutes les cultures riches où les besoins de la spéculation demandent des bestiaux capables de produire du travail, de la viande et du beurre, le Devon devient très précieux.

La conformation générale des devons de race pure est légère en même temps que très gracieuse.

Leur poil est d'un rouge foncé sans aucun mélange de blanc chez les animaux qui n'ont subi aucun croisement.

« La couleur si tranchée et si caractéristique de la robe, dit M. Eug. Gayot, est scrupuleusement conservée par les éleveurs. Ceux-ci rejettent les nuances moins foncées, et tous les individus qui apportent en naissant la plus légère tache blanche. Ce n'est là sans doute qu'un signe tout-à-fait conventionnel de bonté, mais il exclut toute pensée de mélange, et concourt ainsi à maintenir la pureté générale de la tribu. Effectivement, toute trace de sang étranger apparaît aussitôt, quand le hasard l'a introduit, mais le boucher enlève im-

médiatement les batards, et la race se conserve aisément dans toute son intégrité. »

Leur peau est fine, souple, douce au toucher, d'une couleur jaune orangée et garnie d'un poil fin, soyeux et ayant une grande tendance à friser.

Leur nez est étroit et de couleur jaune orangé comme la peau.

Leurs yeux sont saillants, doux, expressifs et entourés d'un cercle de même couleur jaune orangé.

Leurs oreilles sont plus minces qu'épaisses et recouvertes d'une peau qui à l'intérieur prend la couleur rouge clair.

Leurs cornes sont de longueur moyenne, minces à la base, remarquablement effilées et légères, dirigées en avant et légèrement relevées vers la pointe.

Leur tête est petite, signe caractéristique de la finesse de l'ossature comme dans le Durham.

Leur cou est long et bien attaché aux épaules et bien soutenu.

Leur corps en général est long et assez enlevé de terre. C'est un défaut comme race de boucherie, mais c'est une précieuse qualité pour l'animal de travail.

Tout l'avant train présente un volume considérable comparativement au train postérieur.

Le dos et surtout les reins sont très-longs, signe infaillible d'une grande vivacité. En effet, le Devon est très apte à l'exécution des travaux agricoles et surtout des labours en terre légère. Sa douceur, sa légèreté et son énergie en font un excellent animal de trait. Il trotte sous le harnais et sans s'essouffler et exécute les travaux des champs avec autant de rapidité que les chevaux de la localité.

La croupe est courte et les cuisses assez charnues.

La partie supérieure des membres est très longue; mais la partie inférieure est courte, ce qui fait que le corps n'est pas trop élevé de terre; les pieds sont petits.

La poitrine est moyenne et profonde.

Comparativement au bœuf, le taureau et surtout la vache sont petits.

Ces caractères sont communs à tous les Devons, cependant la délicatesse des formes disparaît peu à peu, à me-

sure qu'une alimentation plus abondante et plus succulente, vient augmenter leur volume et leur aptitude à l'engraissement.

#### RACE DE GALLOWAY.

La race de Galloway est une de ces races écossaises qui se sont formées sous l'influence de la sélection et de l'augmentation de la production du sol. Cette race, par ses besoins et sa conformation tient le milieu entre les types légers des pays de montagnes et les bestiaux lourds des pays de plaines. Elevé sous un climat dont le caractère général est l'humidité, le Galloway a de grandes dispositions à prendre un développement considérable, dispositions que la culture ne favorise encore qu'en partie, parce qu'elle n'a pas atteint le degré de richesse qui puisse donner à la race locale une alimentation riche et abondante pendant tout le cours de sa vie. En un mot, le Galloway n'est pas une race améliorée, mais bien une race en voie d'amélioration qui pourra devenir excellente avec le temps.

La sélection aidée du régime le plus abondant possible, suivant la production du sol, est le seul moyen dont les éleveurs du Galloway se servent pour augmenter les qualités de leurs bestiaux. Ce moyen, ils l'emplient avec intelligence et réussissent parfaitement. Chaque génération montre à l'œil réjoui de l'améliorateur un perfectionnement plus complet et des qualités plus décidées, plus accentuées. L'éleveur écossais a voulu former avec le Galloway une race de boucherie, sa position des débouchés et l'aptitude spéciale de la race le voulaient ainsi. Alors, il a choisi pour la reproduction tous les sujets mâles et femelles qui possédaient au plus haut degré les caractères dénotant une grande facilité d'engraissement. Il a certainement fallu plusieurs générations pour former le Galloway, mais le succès quoique lent n'en a été que plus certain, et graduellement la race s'est faite plus belle, plus améliorée, plus productive; et quo effort nouveau a été immédiatement payé par une augmentation de valeur. C'est un avantage que donne rarement le croisement.

L'aptitude générale de la race est la production de la viande.

La vache de Galloway est très médiocre laitière; aussi perd-elle beaucoup de terrain dans quelques comtés dont elle s'était tout d'abord emparée. Dans les plaines et les vallées du vaste comté de Dumfries, elle a presque complètement disparu pour faire place à la race meilleure laitière de l'Ayrshire et au Durham pour la production de la viande.

La femelle est médiocre laitière non-seulement parce que son lait est peu abondant, mais encore parce qu'elle tarit promptement. C'est un caractère commun à presque toutes les races des montagnes de l'Écosse.

Cependant, nous devons avouer que si le Galloway n'a pas un lait abondant il l'a du moins très-riche en crème et produit un beurre d'excellente qualité.

Le Galloway est parfaitement noir; cette couleur est le signe caractéristique d'une pureté parfaite. Dans la localité, on la considère aussi comme la marque d'un tempérament robuste.

La forme générale du corps est pleine et compacte; à trois ans le Galloway atteint un poids moyen de 630 livres et à quatre ans il pèse ordinairement 800 livres et même un peu plus.

La tête assez petite est privée de cornes. Dans une race de boucherie, les cornes sont au moins inutiles; car elles n'apportent rien à la valeur de l'animal et exigent même pour se former et persister une certaine quantité de nourriture que l'économie emploierait ailleurs d'une manière plus profitable.

La peau, quoique épaisse est souple et douce au toucher et le poil est long, mais assez soyeux.

Le cou est grossier et orné ou plutôt déshonoré par un fanon volumineux que la sélection devrait faire disparaître si la chose était possible.

La poitrine est très-développée, surtout chez les sujets les plus perfectionnés, c'est une qualité précieuse qui dénote une utilisation complète de la nourriture absorbée.

L'épine dorsale est bien droite, excepté dans la partie lombaire où elle fléchit légèrement.

Les côtes sont très-longues et charnues, c'est encore un des signes les plus caractéristiques de la race. La côte du Galloway est appréciée comme un morceau de choix par les consommateurs.

Les membres sont courts relativement au volume du corps. Les épaules jusqu'aux genoux et les cuisses jusqu'aux jarrets sont abondamment enveloppés de la chair musculaire.

Nos lecteurs ne nous en voudront pas nous l'espérons, si depuis quelques semaines, il y a eu irrégularité dans l'envoi de notre journal. L'engin qui fait marcher notre presse ne pouvant pas fonctionner, nous avons dû faire l'ouvrage à bras. On conçoit que c'est un surcroît d'occupation tel que l'on peut s'expliquer facilement l'espèce de négligence dont nos lecteurs nous croient sans doute coupables. Au reste, personne n'y perd; nous donnons autant de matières à lire que si nous avions publié notre feuille la semaine dernière.

*Préparez vous pour la moisson.*

Nettoyez vos granges. Réparez vos solivaux brisés, ainsi que les portes endommagées.

Aiguiser vos faux, et les autres machines tranchantes; que les rateaux soient prêts; les harnais huilés. Faites en sorte qu'au jour où vous vous mettrez à vos travaux, vous ne soyez plus retardés par rien.

Si vos travaux pressent, prenez du monde; quand vous payeriez la main-d'œuvre un peu chère, vous gagnerez encore. En ne pronant point de monde vous perdez souvent une partie de votre moisson.

#### NAVETS.

(C'est le temps de les éclaircir.)

*Assainissement des abreuvoirs.*—Pour assainir un abreuvoir d'eau dormante il suffit d'y mettre des poissons, tels que la tanécé, le gardon, et surtout le carassin.

Il paraît que le gouvernement de Québec a donné instruction à tous les inspecteurs d'écoles, de répandre dans nos maisons d'enseignement primaire le Manuel d'Agriculture du Dr. LaRue. Nous serons heureux de voir entre les mains des élèves, avec le petit catéchisme, cet excellent ouvrage dans lequel se trouve clairement exposée une foule de connaissances indispensables aux cultivateurs et généralement ignorées dans nos campagnes. Nous en sommes heureux parce que, depuis longtemps, convaincu de l'urgence de la nécessité d'une réforme agricole, nous voyons avec plaisir tout ce qui tend à l'opérer.

Comme nous l'avons dit, à maintes reprises, il est difficile de ne pas exprimer ce vœu lorsque l'on envisage la position d'une partie de notre province lorsque nous voyons nos cultivateurs dépenser leur énergie, leurs efforts, en travail inutile et malentendu, pour tirer d'un sol fécond, et qui ne demande qu'une culture intelligente, tout ce qu'il faut pour enrichir son propriétaire, végéter dans nos campagnes, s'appauvrir et finir par quitter le pays. Comme c'est du propre d'un principe bon ou mauvais, de ne pas rester stationnaire, d'avancer ou de reculer, le mauvais système de culture entraîne, chaque jour, des conséquences de plus en plus funestes. Il est un fait bien certain, chaque jour attesté devant nous, par un homme qui s'y connaît en agriculture, c'est, en plusieurs endroits la culture des terres épuisées s'opère dans des conditions tellement déplorable que, souvent il arrive que ce sol ne rend pas même le grain qu'on lui a confié. Il ajoutait—ce que, du reste on conclut tout naturellement—que, dans une paroisse non loin de Québec, les fermes d'une foule de cultivateurs qui pourraient vivre dans une aisance relative, seront vendues par autorité de justice.

Ne sont-ce là des faits qui s'imposent à notre intention ; ne sont-ils pas assez graves pour nous engager à sortir de temps à autre des querelles religieuses et politiques qui absorbent les hommes sérieux et intéressés à l'avenir de notre province ! Il nous semble que leur importance prime celle de toutes les autres questions qui passionnent l'opinion publique.

Dans les conditions économiques où la Providence nous a placés devons-nous attendre le développement de notre

propriété de l'industrie, du commerce, ou de l'agriculture ? Les deux premiers pourront contribuer dans une large mesure à améliorer la condition matérielle de notre province mais il est hors de doute que nous devons avant tout compter sur les ressources de l'agriculture pour maintenir notre position, en Amérique et la fortifier. Notre sol est d'une fertilité étonnante au dire de tous les agronomes et de tous les voyageurs. Il est supérieur à celui des Etats voisins de la république américaine et susceptible de produire en immenses quantités ce qui leur manque et que nous devrions leur fournir depuis longtemps. La position de la Province de Québec, les qualités de son riche territoire le destinent à devenir le grenier d'abondance des Etats de la Nouvelle-Angleterre. C'est ce qu'ont bien compris les cultivateurs écossais qui habitent dans les comtés limitrophes aux Etats-Unis où ils s'enrichissent rapidement.

On suit partout un mode de culture si peu rationnel que même dans les nouveaux établissements l'on commence à constater l'épuisement du sol. On cite le Sanguenay, par exemple, où l'on ensemence de blé les terres pendant six ou dix années de suite, tandis que l'agriculteur éclairé se borne à leur confier ce grain pendant deux saisons successives tout au plus.

Est-il besoin de dire que ce n'est pas ce qui se pratique ici, loin de là, c'est à peine si la production fournit à la consommation dans notre pays et le rendement annuel des récoltes est de trente pour cent trop faible, en égard à la fertilité du sol. Mais, nous dira-t-on il est impossible de sortir d'ici à long-temps de cet état, l'épuisement du sol est un fait accompli et le travail de renouvellement se fera avec une lenteur extrême, car il n'est pas aisé de réagir contre l'entêtement de bien des cultivateurs ancrés dans la routine ? Cette objection n'est malheureusement que trop vraie, mais faut-il donc, parce que l'obstacle est considérable, se couvrir les yeux et marcher en aveugle vers l'abîme ? Personne qui sent dans sa poitrine un peu de feu du courage ne raisonnera de cette façon ; tout homme intelligent préférera voir s'il ne se trouve pas à notre portée des moyens prompts de commencer cette espèce de régénération agricole.

Il faudrait, en attendant que les autres moyens d'action puissent agir, que toutes les personnes instruites des campagnes, curés, médecins, avocats, fussent bien pénétrés de l'importance de cette réforme et sentissent la nécessité de répandre parmi le peuple ces vérités évidentes à leurs yeux, et ces quelques notions qu'il est indispensable aux cultivateurs de connaître. Si on leur faisait voir que le premier principe de l'économie agricole, consiste à rendre à la terre, sous forme d'engrais, ce qu'on lui a enlevé, qu'ils n'ont jamais appliqué ce principe et que, pour réparer cette longue négligence, ils devraient puisque tous ont plus de terre qu'ils n'en peuvent cultiver convenablement, en laisser une partie en prairie et se livrer à l'élevage des animaux, qui leur fourniraient les engrais nécessaires, et de la viande, le beurre et le fromage que les américains viendraient inmanquablement leur acheter ; que pour le moment c'est la seule exploitation rationnelle de leurs terres. C'est ce que pratiquent les cultivateurs des comtés voisins des états, et c'est l'élevage des bestiaux qui les enrichit.

En même temps, il faudrait introduire l'enseignement agricole dans toutes les écoles du pays. Il devrait être obligatoire, car ce serait un crime de lèse-nationalité que de laisser la génération actuelle grandir comme celle qui l'a précédé. L'avenir est là tout entier et la réforme agricole importe bien plus aux pays que les changements de gouvernement ou d'état politique auxquels certains esprits rêvent sans cesse et qui ne nous trouveraient pas préparés à en profiter, vu notre infériorité, à quelques points de vue, s'ils se produisaient.

La situation est beaucoup plus sérieuse qu'on ne paraît le croire en certaines régions. A part les efforts isolés de quelques hommes dévoués, nous ne voyons que de l'apathie. Mais se réveillera-t-on bientôt de ce sommeil d'indifférence ou de découragement ? c'est ce que nous ne pouvons dire mais il y a une chose bien certaine, c'est qu'avant longtemps l'excès du mal nous effraiera, et alors on s'empressera de faire ce que nous demandons aujourd'hui, mais il semble que ce n'est pas ce que l'on devrait attendre pour agir.—*Journal de Québec.*



## DU FOIN.

En égard aux fortes chaleurs que nous avons en ce pays, le foin n'éprouve pas beaucoup de difficultés à sécher. Mais il ne suffit pas que le foin sèche pour être bon - il faut qu'il sèche en temps convenable. La valeur du foin dépend presque entièrement de cette opération.

Il y a un temps pour couper le foin, et si on laisse passer ce temps, on ne peut se flatter d'obtenir une récolte de foin de première qualité.

Durant la période de croissance de l'herbe, du trèfle, la tige secrète continuellement une grande quantité de matières saccharines.

Et à mesure que la tige arrive à sa maturité, cette sécrétion diminue.

Or, ce sont ces matières saccharines qui forment dans le foin et le trèfle la plus grande quantité d'aliments nutritifs. Par conséquent, on doit chercher à les conserver le plus possible.

On a constaté après des expériences répétées que le foin coupé dans toute sa vigueur contient près du double plus de matières nutritives que lorsqu'il est coupé seulement quand il a atteint son entière croissance.

Le foin est dans toute sa vigueur quand il est en fleur, et c'est alors le temps de le couper.

Pour le trèfle, il vaut mieux le couper avant que sa fleur donne aucun signe de ternissure.

Quand on manie le foin, on doit toujours avoir en vue de l'exposer le moins possible à la pluie et à la rosée. Il faut donc le mettre en meule tous les soirs. Ne pas ouvrir les meules le lendemain avant que la rosée soit disparue. Il ne faut pas non plus le laisser languir sous les ardeurs du soleil.

Il y a dans nos campagnes une pratique louable, c'est celle qui consiste à saler le foin, quand on s'aperçoit qu'il est encore un peu souple au moment où on l'enrange. On ferait bien de jeter du sel dessus, même quand il est bien sec. Cela le tient plus frais, plus vert. Les animaux le mangent mieux.

Tout le monde, à l'heure qu'il est, devrait être après faire leur foin.

## SYSTEME DE CULTURE.

Q. Quel système le cultivateur canadien doit-il adopter ?

R. Le cultivateur doit adopter pour système de convertir le plus promptement possible, et aussi parfaitement que le temps et ses moyens le lui permettent, la plus grande étendue possible de sa terre en prairies.

Q. Pourquoi le cultivateur doit-il chercher à convertir la plus grande étendue possible de sa terre en prairies ?

R. Pour plusieurs raisons. D'abord les terres, en ce pays, ont une grande étendue, et il est impossible de soumettre des terres aussi vastes à des assolements réguliers comme cela se pratique en Europe ; en second lieu, la saison de l'été est fort courte, de sorte qu'on doit chercher, avant tout, à diminuer la somme des travaux à exécuter.

Q. Comment la culture de foin vous permet-elle de diminuer la somme des travaux ?

R. D'abord, les prairies, une fois qu'elles sont bien faites, n'ont pas besoin d'être labourées l'automne, ni ensemencées le printemps, excepté lorsqu'elles ont vieilli et que le temps est venu de les relever. Elles n'exigent d'autres travaux que le fanage et le rentrage du foin.

Q. Quel autre avantage présente ce système ?

R. Ce système permet de récolter beaucoup de foin. Or, avec beaucoup de foin, on peut entretenir un bon nombre d'animaux en bon ordre. Ces animaux donnent beaucoup de produits qui rapportent de grands profits, et en outre, une grande quantité d'engrais. L'engrais est tellement la base de toute agriculture qu'on dit généralement, et avec raison, que *le fumier est le capital du cultivateur*.

—Extrait du *Manuel d'Agriculture*  
de M. H. Larue.

## LES COCHONS EN ÉTÉ.

Si les cochons ont de bons pâturages, de l'ombre, de l'eau courante pour boire et pour s'y baigner, un peu de grain pour compléter leur nourriture,

ils sont dans un état propre à les préserver de toutes maladies, et à leur permettre de croître rapidement.

Quelques éleveurs préférèrent ne point donner de grain à leurs truies durant l'été. Suivant eux, les pâturages sont suffisants. Toutefois l'opinion la plus accréditée est qu'il est nécessaire de leur donner un peu de nourriture à part celle qu'ils cueillent dans les champs. En les traitant de cette façon, il faut bien moins de grain l'automne pour les faire partir et les mettre dans l'état de boucherie. On sauve aussi, par conséquent du temps. De sorte que celui qui tue ses cochons pour vendre peut le faire avant les gros mauvais temps, et avant la dépréciation des prix, qui arrive presque toujours à une certaine époque de l'hiver.

Pour obtenir du profit, il faut que les jeunes cochons qu'on se propose d'engraisser soient nés de bonne heure. Et pour leur permettre de profiter mieux, quand on ne se propose pas de faire rapporter la truie de nouveau durant l'été, on laisse les petits têter leur mère tant qu'elle a du lait.

On leur donne aussi un peu de nourriture. Au bout de trois mois, il faut les séparer de la mère pour quelques jours, jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. On les met ensuite dehors.

Il faut donner de la nourriture aux jeunes cochons environ tous les deux heures, en petite quantité chaque fois. Il est bon de leur donner accès à quelque amas de charbon de bois.

Il ne faut pas oublier de les laver. C'est une opération qui les fait profiter beaucoup, et leur conserve la santé.

Leur nourriture ne doit pas fermenter plus de douze heures. Car elle devient alors alcoolique ; ce qui n'est pas meilleur pour les animaux que pour les hommes.

Il faut tenir la souille nette, et propre. Car, personne n'a manqué de le remarquer, quand on donne aux cochons la facilité de se tenir proprement, ils le font. De la nourriture pesante ou excitant la chaleur ne convient pas aux jeunes cochons. Il faut leur donner du son de temps à autre pour leur tenir le corps libre.

Quand ils sont renfermés, on leur fait plaisir, de même qu'on facilite leur croissance on leur jetant quelquefois des herbes arrachées dans les jardins.

*Engrais minéraux.*

La suie, les cendres, la tourbe et le plâtre constituent les *engrais minéraux*.

La suie est un engrais très-énergique qui convient surtout aux prés humides ; toutefois, les frais de cette dépense ne sont couverts qu'autant que le sol a été préalablement assaini par des dessèchements ; sur les vieux prés, elle agit en faisant périr la mousse et en donnant plus de vigueur à l'herbe. On la répand à la volée au commencement du printemps.

Les cendres doivent être rangées également parmi les engrais les plus énergiques ; il est rare qu'on les emploie pures ; en cet état, elles servent aux usages domestiques, et ce n'est qu'après qu'elles ont été lessivées, qu'on les applique aux besoins de l'agriculture. Cette espèce d'engrais est ordinairement réservée pour les prairies. On répand les cendres au printemps, elles font périr la mousse, et facilitent en même temps la végétation des bonnes herbes, particulièrement du trèfle blanc. On se trouve aussi très-bien de leur emploi sur les terres sablonneuses. Il faut avoir soin de les conserver à l'abri de l'humidité ; sans cela, elles perdent beaucoup de leur valeur ; il est utile, pour cette raison, de les enfouir le plus tôt possible après les avoir déposées sur le sol.

La tourbe employée telle qu'on l'extrait du sol ne fournit qu'un engrais très-médiocre, par suite de ses propriétés acides ; mais quand elle a été bien divisée et aérée, ou mieux encore, quand on l'a mêlée avec de la chaux, elle forme un bon engrais. La meilleure manière cependant d'employer la tourbe, est de la placer dans les bergeries, au-dessous de la litière, en l'étendant par couches régulières ; elle s'imprègne alors de l'urine des bestiaux, perd son acidité, double sa propriété fertilisante, et peut être appliquée avec avantage aux récoltes, notamment aux semences languissantes : les cendres de tourbe s'appliquent comme engrais aux prairies.

Le plâtre s'emploie principalement sur les prairies artificielles. Cuit ou crû, son action est la même sur les plantes ; seulement, pour qu'il produise tous ses effets, il faut qu'il soit complètement réduit en poudre, et suivant quelques cultivateurs, qu'il soit répandu avant l'hiver. Il agit davantage sur les terrains secs que sur les terrains

humides ; un temps constamment pluvieux empêche qu'il n'ait de bons résultats ; son action est nulle sur les terrains épuisés. Le plâtre se sème à la volée, autant que possible, on choisit, pour le répandre, un jour où il ne fait pas de vent. En général, c'est au printemps qu'on sème le plâtre, quand la température s'est adoucie et que les plantes couvrent déjà la terre. On peut le répandre en une seule fois au mois de mai, ou bien en mettre la moitié au mois de septembre, après l'enlèvement de la céréale qui abritait la jeune prairie artificielle, et l'autre moitié au printemps ; d'excellents cultivateurs, placés dans des vallées profondes, attendent, pour répandre le plâtre au printemps, que les dernières gelées soient passées, parce que, en plâtrant de bonne heure, on hâte la végétation des plantes et on les expose à souffrir davantage des derniers froids ; cette précaution est souvent nécessaire dans les bas fonds sujets aux gelées tardives.

L'usage de plâtrer les prairies artificielles est suivi aujourd'hui avec succès dans une grande partie de la France.

Indépendamment des engrais ci-dessus mentionnés, il en est un auquel plusieurs contrées ont recours, dans des cas particuliers, c'est l'engrais résultant de l'*écobuage*.

Écobuer un terrain, c'est enlever sa couche superficielle, la disposer par petits tas sur le sol pour la faire sécher, y mettre le feu, et se servir des cendres qui proviennent de la combustion en guise d'engrais. L'*écobuage* est un bon moyen d'accélérer le dessèchement des terrains marécageux ; on l'emploie aussi avec succès, de loin en loin, pour détruire les mauvaises herbes dans les sols riches ; mais il faut bien se garder d'y revenir souvent, sous peine de nuire au sol. L'opération de l'*écobuage* se pratique, en général, d'une manière judicieuse. Pour écroûter le terrain, les uns se servent d'une charue dont le versoir est très large, les autres emploient une pelle à cet usage. On détache la surface du sol par bandes très-minces, qu'on divise ensuite avec une bêche, puis on les dresse en tas arrondis. Quand les tranches sont suffisamment sèches, on introduit dans l'intérieur des tas de certaines matières inflammables, telles que des herbes desséchées, on y met le feu en ayant soin de laisser le moins d'air possible

s'introduire dans les tas, afin que la combustion s'opère lentement ; quand tout est consumé, on répand les cendres à la surface du champ, et on les enterre le plus tôt possible par un labour léger. L'*écobuage* a lieu communément dans les mois de juillet et d'août. Les mauvais cultivateurs seuls profitent de l'*écobuage* pour se dispenser d'appliquer à leurs terres le fumier dont elles ont besoin, aussi les épuisent-ils en fort peu de temps. L'*écobuage* ne dispense de fumer que pendant l'année de l'opération ; l'année suivante, il faut avoir soin d'appliquer des engrais. L'*écobuage*, sagement appliqué, produit de bons résultats dans les sols argileux : il faut en être très-sobre dans les terres légères.

Nous extrayons ce qui suit d'un ouvrage classique anglais sur l'agriculture.

*D.* Comment se produisent les plantes ?

*R.* Par semence, par racines, par boutures, par rejetons, par greffe, par bulbes, par tubercules et par écussons.

*D.* Comment croît la semence ?

*R.* Quand une semence est mise en terre, elle est exposée à l'action de la chaleur et de l'humidité ; l'enveloppe qui la protège s'amollit, et laisse pénétrer l'air. L'air change le carbone solide, qui contient la partie interne de la semence, en l'espèce d'air fixe ou de gaz appelé gaz acide carbonique, qui sert à nourrir le petit embryon à l'intérieur, de même qu'une partie de la substance de l'œuf nourrit le petit jusqu'à ce qu'il brise sa coquille, et qu'il puisse se nourrir d'une autre substance.

*D.* Comment croissent les plantes par racines ?

*R.* Quand une racine est placée en terre, elle envoie des fibres de sa surface inférieure, qui vont chercher dans le sol la nourriture de la plante. La jeune plante pousse un bourgeon à la partie supérieure de la racine, où se trouve contenu, et qu'elle nourrit jusqu'à ce que les fibres aient acquis assez de force pour lui fournir la nourriture qui lui convient.

*D.* Vous avez dit que la plante se reproduisait par rejet, qu'est-ce qu'un rejet ?

*R.* C'est une branche de plante mise en terre, qui prend racine à un bourgeon, et qui devient une plante distincte.

to, quand elle est séparée de la plante mère.

*D.* Prenant une branche inférieure d'un buisson, pouvez-vous expliquer la manière d'obtenir un rejet.

*R.* Enlevez les feuilles à l'entour de la partie dont vous voulez obtenir le rejet, choisissez ensuite un bourgeon en dessous, coupez avec votre canif immédiatement au-dessous du bourgeon jusqu'à la moëlle, c'est-à-dire à l'extrémité qui se trouve la plus près du tronc, tournez ensuite la pointe du canif horizontalement, et fendez d'un demi pouce en à un pouce en longueur, en remontant vers le bourgeon.

*D.* Comment sont les plantes par rejet ?

*R.* Si l'on recouvre une branche ainsi coupée de deux ou trois pouces de terre, elle pousse des racines tôt ou tard, et l'extrémité de cette branche, constituera la tige du nouveau buisson.

*D.* Pouvez-vous obtenir plusieurs rejets de la même branche ?

*R.* Oui, on peut en couper plusieurs rejets ; si elle est assez longue et qu'elle contienne assez de sève, on peut recouvrir toute la branche de terre, ou seulement la partie qu'on a coupé en biseau.

*D.* Comment la sève est-elle portée à l'extrémité de la branche et en est-elle rapportée, s'il y a tant de parties à moitié coupées, ou à peu-près ?

*R.* La partie qui n'est pas coupée en-dessous la porte en avant et arrière, pendant qu'il en sort assez par les voisins transverses de la branche pour aller au bourgeon à l'extrémité de chaque coupe.

*D.* Y a-t-il quelque chose de plus à faire ?

*R.* Oui, on tord, ou on attache souvent la partie au-dessus de la coupe, pour empêcher la sève de retourner au tronc, si ce n'est en très petites quantités, afin de fournir plus de nourriture à la partie qui prend racine.

*D.* Est-ce que cela n'empêchera pas aussi la sève qui monte de se rendre vers l'extrémité de la branche ?

*R.* Non, sa force ascendante l'y portera avec assez de vitesse.

*D.* Qu'y a-t-il de plus ?

*R.* Quelque fois on met de la mousse de la glaise, dans la fente pour l'empêcher de se reformer ; et généralement on fixe la branche en terre au moyen d'une chevillole pour l'empêcher d'en sortir.

*D.* La terre est-elle nécessaire dans tous les cas ?

*R.* Non, les plantes tendres qu'on garde dans les maisons sont généralement recouvertes avec de la mousse humide seulement, et une pierre peut suffire pour les autres.

*D.* Y a-t-il beaucoup de plantes qui peuvent se propager de cette manière ?

*R.* Presque tous les arbres forestiers, plusieurs arbres fruitiers, et plusieurs buissons peuvent se propager de la sorte, et quoique dans quelques cas il faille jusqu'à deux ans, dans d'autres quelques semaines et même quelques jours sont suffisants.

*D.* Comment se propagent les plantes à l'aide des nœuds ?

*R.* En mettant le nœud dans la terre, ou même seulement dessus, et sans se servir du couteau comme dans le cas précédent.

*D.* Citez quelques exemples de plantes qui croissent vite par la nature au moyen des nœuds ?

*R.* Le fraisier ; il a des nœuds à tous ses courans, et chaque nœud forme une pousse, si seulement il touche la terre. Le chiendent etc., poussent aussi naturellement au moyen des nœuds, on peut avec chaque nœud donner naissance à une nouvelle plante en y laissant un courant.

*D.* Qu'appellez-vous bourgeons, rejets ?

*R.* Ce sont des pousses au dessus, ou même en dessous de la terre, qui, si on les sépare de la plante-mère, et qu'on les plante séparément, deviennent des plantes parfaites et indépendantes.

*D.* Qu'appelle-t-on bouture ?

*R.* Ce sont de petites parties d'arbres ou de plantes, (généralement d'une crue récente,) avec le bourgeon et le nœud, qu'on met en terre, où ils prennent racine.

*D.* Nommez quelques-unes des plantes, qui sont généralement propagées par boutures ?

*R.* Le gadellier, le grosellier, les buissons à fleur, les saules, et l'osier.

*D.* Qu'appelle-t-on plante ?

*R.* Ce sont des pousses extraites du tronc.

*D.* N'y a-t-il pas une autre espèce de bouture ?

*R.* Oui, on ne l'emploie que pour les œillets. On les coupe au dessous du bouton ou du nœud, ou bien encore on les sépare du tronc au second nœud. Elles croissent de la même manière que les autres boutures.

*D.* Qu'appelle-t-on bulbe ?

*R.* Ce sont des espèces de protubé-

rances arrondies et recouvertes d'écorces : à leur extrémité inférieure se trouve un nœud, d'où se détache la racine.

*D.* Nommez quelques plantes bulbuses.

*R.* La tulippe, les oignons, les narcisses, la jonquille, et les hyacinthes.

*D.* Comment croissent-elles ?

*R.* Les unes dans la terre, les autres dans l'eau. On y met la bulbe avec la partie qui doit fournir la racine en bas, et celle qui doit donner la tige en haut ; elles croissent facilement.

*D.* Peut-on les couper en morceaux, comme la patate, sans les détruire ?

*R.* Il y en a quelques-unes, tels que l'oignon, qu'il faut diviser depuis le sommet jusqu'à l'extrémité, dans le centre, où se trouve le germe : la coupe doit se faire à l'anneau qui se trouve à leurs bases, où se trouvent les rudimens de la racine, ou la racine elle-même.

*D.* Qu'appellez-vous tubercules ?

*R.* Ce sont des corps arrondis, aplatis, ou encore ayant la forme d'un rognon, avec des yeux.

*D.* Nommez en quelques uns ?

*R.* Les patates, les artichauts de Jerusalem, et les dallias.

*D.* Comment croissent-ils ?

*R.* Soit à l'aide d'un tubercule entier, ou seulement d'une partie contenant un œil ; dans quelques uns il faut aussi une portion de la tige avec le pied.

*D.* Nommez quelques uns des tubercules, qui ne croissent pas sans une partie de la tige ?

*R.* Le dallia.

*D.* Pourquoi ?

*R.* Parce que les rudimens se trouvent à la partie supérieure de la plante, où est la tige, et on ne peut les en séparer.

*D.* Qu'est-ce que la greffe ?

*R.* C'est l'insertion d'une pousse d'une plante, (ayant un ou plusieurs bourgeons,) dans la tige d'une autre plante, de manière à n'en former qu'une seule.

*D.* Comment appellez-vous la pousse ainsi insérée ?

*R.* On l'appelle scion.

*D.* Comment appellez-vous la tige où est inséré le scion ?

*R.* On l'appelle le sujet.

*D.* Qu'appellez-vous écussonner ?

*R.* C'est l'insertion d'un bourgeon seulement dans la tige, ou dans une branche d'une autre plante.

*D.* Y a-t-il une loi de la nature, qui s'oppose à ce qu'on puisse greffer ou

écussonner généralement tous les arbres les uns sur les autres ?

R. Dieu a limité cette manière d'augmenter les plantes dans des bornes raisonnables, en ne permettant de greffer, etc., les uns sur les autres, que celles qui sont de la même espèce, ou de la même famille, ou du moins du même ordre ou de la même classe.

D. Toutes les plantes de la même espèce, ou du même ordre, peuvent-elles être multipliées par la greffe, etc.

R. Oui, la forte et la faible, la bâtive et la tardive, celle qui passe tous les ans et celle qui est toujours verte, peuvent toutes se greffer ensemble, mais on ne peut guère espérer de succès, quand elles sont constituées de la même manière.

D. Pourquoi préfère-t-on greffer ou écussonner certaines plantes plutôt que de les reproduire par semence ?

R. Parcequ'on les reproduit de cette manière avec plus de sûreté et de promptitude qu'on ne pourrait le faire en semant. Les hybrides (qui sont dans les plantes ce que les mules sont dans les animaux) produisent rarement de la graine, et quand elles se font, on ne peut compter sur elle pour produire de bonnes plantes. Il est évident que le scion devient un arbre plus vite que ne le fait la graine semée.

D. Comment se fait-il qu'un arbre fruitier indifférent ou même mauvais, peut rapporter de bons fruits en le greffant ?

R. Leur tige après qu'elle est coupée sert à produire un autre arbre. Les pousses des bonnes espèces de fruits peuvent se couper en un grand nombre de petits morceaux, et chacun de ces morceaux greffé sur le vieux tronc peut devenir un nouvel arbre, ou une branche nouvelle, qui produira des fruits de son espèce.

## APICULTURE.

### CONSIDÉRATION SUR LE POLLEN.

(De l'Apiculteur)

Le pollen est, comme on le sait, la poussière fécondante des fleurs que les abeilles s'empressent de récolter en grande quantité au printemps pour en faire la base de la nourriture de leur couvain. Plusieurs traités d'apiculture émettent sur la récolte du pollen des assertions qu'il est bon d'apprécier pour ce qu'elles valent.

Debeauvoys dit que le pollen n'est apporté à la ruche que lorsqu'elle contient des larves ; mais que si la mère cesse de pondre, on ne voit plus les abeilles qui rentrent à la ruche en apporter après leurs pattes. Ces enseignements sont fondés sur des faits mal vus ou sur des erreurs accréditées depuis longtemps. La vérité est que, si la ruche manque de couvain, ses abeilles ne visiteront pas les fleurs qui ne produisent que du pollen exclusivement ; mais qu'elles ne manqueront jamais de s'en charger toutes les fois qu'elles visiteront des fleurs qui donnent à la fois du miel et du pollen. La quantité qu'elles en accumulent dans la ruche est quelquefois considérable pendant les vingt-deux jours nécessaires au remplacement de la mère pondeuse qu'elles ont perdues ou dont on les a privées. Le couvain produit par la jeune femelle, quelque prolifique qu'elle soit, est loin de pouvoir tout consommer. Il en reste alors une grande quantité pour l'hiver.

Le pollen est formé de gluten, matière extrêmement fermentescible. Selon qu'il est plus ou moins sec et friable, les abeilles y ajoutent du miel pour pouvoir s'en faire des pelottes, le rapporter et l'entasser dans les cellules. Ces deux substances attirant l'humidité fermentent, formant une pâte acide qui durcit en séchant, ou une fermentation putride si l'humidité se prolonge. Dans cet état, il peut provoquer la loque, soit par les champignons microscopiques qui s'y développent, suivant l'opinion du Dr. Preust de Dirsehan, soit par les émanations qu'il exhale et ses propriétés délétères comme nourriture, si l'on en croit la théorie de A. Lambrecht.

Par la fermentation acide, le pollen perd son onctuosité et il se durcit en séchant ; mais si les rayons qui le contiennent sont placés dans un endroit sec, la fermentation ne pouvant avoir lieu, il reste assez mou pour pouvoir être utilisé par les abeilles la saison suivante.

Toute ruche qui se trouve avoir une trop grande quantité de pollen après l'hiver est donc dans des conditions anormales, si, ayant passé l'hiver dans un lieu humide, ce pollen a subi une décomposition putrique.

Le pollen aigre peut encore être utilisé par les abeilles tout comme le pain fermenté qui nous sert d'aliments et les pâtées aigres qu'on donne aux

animaux. Quant au pollen putride, il est l'absolue nécessité de l'enlever de la ruche. C'est donc avec raison que les auteurs conseillent de couper tous les rayons en bas qui en contiennent.

Souvent, à la première visite des ruchées à la sortie de l'hiver, on trouve des rayons blancs de moisissure. Il faut bien se garder de les jeter ; si la ruche à laquelle ils appartiennent est faible, on place les cadres qui les portent dans des ruchées populeuses entre deux rayons ayant du couvain. Si on les examine deux jours après, on ne les reconnaît plus tant ils sont bien nettoyés. Si on craint que le pollen soit gâté, on le goûte ; s'il n'est qu'acide il est bon. Le plus ordinairement le pollen gâté est vert de moisissure ; mais il est rare d'en trouver dans cet état.

Le pollen altéré a coûté aux abeilles beaucoup de travail. Les rayons qui le contiennent représentent aussi une valeur. Pourquoi n'avoir point engagé les abeilles à le consommer en temps voulu en provoquant le développement du couvain. C'est par économie de miel, sans doute ; mais cette économie est-elle bien placée ? On doit toujours être pénétré de ce précepte de Contardi que tout l'art de l'apiculteur consiste à avoir des populations fortes. Donc, il ne faut pas craindre de faire des avances de miel à la fin de la campagne pour engager les abeilles à se livrer à l'éducation du couvain, c'est-à-dire pour devenir fortes en population.

Au sortir de l'hiver, on a aussi un grand intérêt à provoquer l'éducation du couvain ; car s'il y a des abeilles en grande quantité dans la ruche au moment des fleurs mellifères, la récolte sera assurée. Supposons que nous désirions avoir une bonne récolte du colza dont nous attendons la pleine floraison le 1er mai. Comme nous savons que les butineuses ne s'adonnent au grand travail que quinze jours après leur naissance et qu'elles restent trois semaines au berceau, c'est donc vers le milieu de mars qu'il faut provoquer une nombreuse ponte. Mais comment provoquer cette ponte si les premières fleurs manquent ou s'il gèle la nuit ? Le moyen est simple : il consiste à donner un peu de sirop de sucre aux abeilles et de placer à leur portée de la farine de seigle ou de légumes secs.

Ainsi avant l'apparition des fleurs, on a la farine, ce surrogat de pollen, que

les abeilles recueillent avec avidité et qu'elles utilisent pour leur prospérité et pour la nôtre : voici donc ce qu'il convient de faire ; avant l'apparition des premières fleurs, et dès que les rayons du soleil permettent aux abeilles de sortir au milieu de la journée, ce qui arrive dès février, il faut répandre, dans des boîtes ou sur des toiles serrées, de la farine blutée ou n.n ; si elle est blutée on y ajoute un peu de son, afin d'aider les abeilles à prendre pied. On a conseillé de remplacer le son par de la sciure de bois, de la paille hachée, etc., mais la recette est mauvaise, car il faut utiliser la partie que les abeilles n'enlèvent pas ; elles n'enlèvent pas ce qui n'est pas réduit en poudre fine. Tous les soirs, on doit vider les boîtes et les toiles pour les renouveler le lendemain, et la farine mêlée de son recueillie peut être utilisée à la nourriture des bestiaux de la ferme. Pour attirer les abeilles au râtelier, on pose près de là quelques gâteaux de cire contenant de l'eau miellée ; ce râtelier communal doit être éloigné de quelques pas du rucher, et être placé au soleil et à l'abri du vent, des volailles et des chiens.

Lorsque des fleurs se montrent et que le temps permet aux abeilles de les fréquenter, nos butineuses cessent leur cueillette de farine ; mais si une gelée atteint la floraison ou l'arrête, elles retournent au râtelier artificiel que tout apiculteur intelligent ne doit négliger d'établir au sortir de l'hiver.

*Un amateur.*

*Moyen de guérir les arbres malades.*—M. Maller, économiste allemand, indique ce moyen pour rendre la santé aux arbres malades ou languissants.

Il conseille de dépouiller de leur écorce les parties de l'arbre malades ou gâtées, et de les enduire de térébenthine à la chaleur du soleil. Peu de temps après, ces parties, ainsi enduites, paraissent être couvertes d'une espèce de laque qui empêchent l'air d'y pénétrer, et l'arbre prend bientôt une nouvelle vigueur. Par ce moyen, des arbres entièrement dépouillés de leur écorce ont été parfaitement rétablis dans l'espace d'une année.

La gomme et les chancre sont les plus terribles de toutes les maladies qui ruinent les arbres. Pour les guérir, dans ces deux cas, il faut enlever la gomme et les chancres avec un instrument bien tranchant, et scarifier

le bois jusqu'au vif. Vous frottez ensuite la plaie avec de l'oscille, et vous en ferez pénétrer le suc dans le bois. Cette guérison est radicale, et les mêmes accidents ne se présentent plus. Lorsqu'un arbre paraît malade, il faut enlever avec soin la mousse qui couvre son écorce, couper les branches mortes ou inutiles, et en mettant au pied du bon fumier, ou un animal mort, tel qu'un chat ou un lapin, si le hazard fait qu'on en ait un à sa disposition.

#### *Danger de fouetter les chevaux.*

Nous ne pouvons trop prévenir ceux qui comptent les chevaux contre l'habitude qu'on a de les frapper du fouet. Un grand nombre de personnes se font une sorte de gloire de leurs succès obtenus par la violence. Celui qui se sert au contraire de la douceur et vient ainsi à bout de ses chevaux a bien plutôt raison de se glorifier de son habileté, car rien ne la prouve mieux que sa manière d'agir, sans doute, il est quelquefois nécessaire de se servir du fouet, mais il faut employer ce moyen vigoureux avec la plus grande circonspection et judicieusement.

Il faut bien prendre garde de ne pas exciter les passions de l'animal.

Quelquefois il est nécessaire de corriger l'enfant au moyen de la verge, mais tout le monde admet en même temps que lorsqu'on excite les passions de cet enfant par des moyens violents, on le gâte plutôt qu'on ne lui fait du bien. Il en est ainsi des chevaux. On a vu de ces animaux doués d'une bonne nature devenir impraticables parce qu'on les avait fouettés inconsidérément.

On voit ainsi le danger qu'il y a d'user de mauvais traitements envers les animaux.

**X.B.**

#### TAUX DU CHANGE.

St Hyacinthe 31 Juillet  
Greenbacks achetés à 11½ p c de dis  
compte en argent courant.

Argent acheté à 6 p. c.

Politos monnaies achetées à 10 p. c.  
de discompte.

Or, à New-York, le 28 Juillet à  
4 hrs. P. M. 172

ST. JACQUES, & CO.  
Courtiers de St. Hyacinthe.

#### MARCHE EN GROS.

Montréal, 24 Juillet

Farine par baril de 196 lbs.—Extra Supérieure, nominale 0.00 à 0.00 ; Extra 5.50 à 5.75 ; de goût, 5.25 à 5.37 ; Supérieure fraîche moulue de blé de l'Ouest, 4.90 à 5.00 ; Supf. ord. du Canada selon la qual. 5.90 à 5.00 ; farine forte pour Boulangers, 5.22 à 5.30 ; superfine de blé de l'Ouest (Canal Welland) nominale 4.90 à 5.00 facile ; marques de la cité pour sup. [de blé de l'Ouest,] 0.00 à 0.00 ; Supérieure No. 2 du Canada 4.70 à 4.80 ; nominale ; Belle, 4.40 à 4.50 ; Moyonne, 4.20 à 4.25 ; Recoupes 3.50 à 3.50. Farine en sac du Haut-Canada 2.40 à 2.45 ; sacs de la cité 2.60 à 2.65. Marché tranquille. L'Ouest 1c à 1½ plus bas sur le blé. Reçu par le Grand-Tronc, 1,650 barils. Reçu par le Canal La- chine, 200 barils.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Ferme 5.70 à 5.75.

Blé par 60 lbs.—No. 1 Milwaukee 1.20.

Maïs par boisseau de 56 lbs.—Une cargaison a rapporté à 61c.

Pois par boisseau de 66 lbs.—Languissant. Coté 95 à 1.00.

Beurre par lb.—Inférieur 9 à 10c ; qualité moyenne, 10½ à 11½ c bon, 17 à 18c.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille ; première 7.00 à 7.00 ; seconde 5.80 ; 2c 5.90 ; Perlasso ferme ; première 8.00 à 8.30 ; seconde nominale à 7.30 à 7.65.

Avoine par boisseau de 32 lbs.—Marché tranquille. Coté à 45 et 46c.

Orge par boisseau de 48 lbs.—Marché nominal 57½ à 60c.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché languissant. Mess 16.00 à 16.25 ; mess mince, 15.50 à 0.00.

Saindoux par lb.—La cote est de 9 à 10c.

Fromage, par lb.—Nouveaux 8 à 10c.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 3 0
Avoine par 36 lbs.....	0 2 0
Pois par 66 lbs.....	0 4 0
Graine de lin.....	0 5 0

St Jean, 22 juil. 1871.

Table of agricultural products and prices at St Jean, 22 July 1871. Includes items like Flour, Oats, Beans, Butter, and various grains with their respective prices in dollars and cents.

Acton-Vale, 22 juillet 1871.

Table of agricultural products and prices at Acton-Vale, 22 July 1871. Lists items such as Flour, Oats, Beans, Butter, and various meats with their market prices.

Sorel, 22 juil. 1871.

Table of agricultural products and prices at Sorel, 22 July 1871. Includes prices for Flour, Oats, Beans, Butter, and other foodstuffs.

Ottawa, 22 juillet, 1871.

Table of agricultural products and prices at Ottawa, 22 July 1871. Features items like Flour, Oats, Beans, Butter, and various meats with their current prices.

PAUX

Table of taxes (PAUX) at Ottawa, listing rates for different types of livestock and other animals.

Québec, 22 juillet 1871.

Table of agricultural products and prices at Québec, 22 July 1871. Lists various goods including flour, grains, meats, and oils with their market values.

Table of agricultural products and prices at Montréal, 22 July 1871. Includes prices for various types of flour, grains, and other food items.

Montréal 22 juillet 1871

Table of agricultural products and prices at Montréal, 22 July 1871. Detailed list of goods including flour, grains, meats, and oils with their prices.

Sherbrooke, 22 juillet 1871.

Table listing market prices for various goods in Sherbrooke, including beef, mutton, lard, butter, cheese, eggs, and grains.

MARCIÈRE DE BRIGHTON.

Boston, 22 juillet 1871.

Table listing market prices for various goods in Boston, including different qualities of beef, mutton, and pork.

Trois Rivières, 22 juillet 1871.

Table listing market prices for various goods in Trois Rivières, including flour, grain, and vegetables.

Joliette, 22 juillet 1871.

Table listing market prices for various goods in Joliette, including flour, grain, and other commodities.

St. Oésaire, 22 juillet, 1871.

Table listing market prices for various goods in St. Oésaire, including flour, grain, and other commodities.

Montréal, 22 juillet 1871.

Table listing market prices for various goods in Montréal, including leather, slaughter, and other items.

A. KEROACK, Marchande cuir, 505, rue St. Paul.

MARCHE AUX BESSIAUX.

Table listing market prices for various goods in the Bessiaux market, including beef, mutton, and other livestock.

LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1871

OUVERT AU MONDE ENTIER AURA LIEU En la Cité de Québec, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI 12, 13, 14 et 15 Septembre

Prix offerts - \$12,000 à \$15,000.

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DEPARTEMENT AGRICOLE s'adresser à GEORGE LECLERE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté, pour le DEPARTEMENT INDUSTRIEL à E. BELLEFEUILLE, Ecr., Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le Département Agricole devront être faites le ou avant Samedi le 28 Août et pour le Département Industriel le ou avant Samedi le 2 Septembre. Aucune entrée ne sera reçue après le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

PROVINCE de QUEBEC CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 15 Juillet 1871,

## EMPLOYONS LA MEILLEURE.

Pour guérir  
le Rhumatisme,  
Névralgie,  
Cholique, Crampes,  
Maux de Gorge,  
Elèves et Douleurs,  
Maux de Dents,  
Eurache, Maux de Tête,  
Douleurs dans le Côté et  
le Dos, Rhumes, Bronchites,  
Asthme, Dyspepsie, Dissenterie,  
Diarrhée, Inflammation, Érysipelles,  
Brûlures, Echaudures,  
Engelures, Corps Malade des Nerfs,  
etc., etc.,  
etc., etc.,

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au "STANTON PAIN RELIEF" qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton M. D.  
Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médicines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connus aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la

nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTONS PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaît. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je n'ai pu croire que des milliers de souffrants vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur. So. occum que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

Votre etc.,

W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douze de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

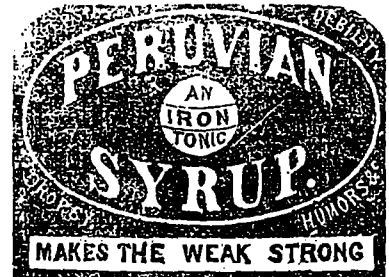
Je prépare aussi de la Salsepareille

et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,  
Manufacturier.

31, Place Jacques Cartier,  
Montréal  
Avril, 1871.



CAUTION.—All genuine has the name "Peruvian Syrup," (not "Peruvian Bark,") blown in the glass. A 32-page pamphlet sent free. J. P. DINSMORE, Proprietor, 38 Dey St., New York. Sold by all Druggists.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (ou pas "Peruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.  
1er mars 1871.—12-15-t.



Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH. W. FOWLE & FILS, propriétaire, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

## Institutrice demandée.

Des applications de la part de institutrices qualifiées et recommandables, pour l'enseignement élémentaire dans la Municipalité de St. Théodore d'Acton, comté de Bagot, sont reçues au Bureau du soussigné.

Bureau des Commissaires d'Écoles de St. Théodore d'Acton, 27 juin 1871.

Par ordre,

CHS. LAROCHE,  
Secrétaire-Trésorier des dits  
Commissaires,

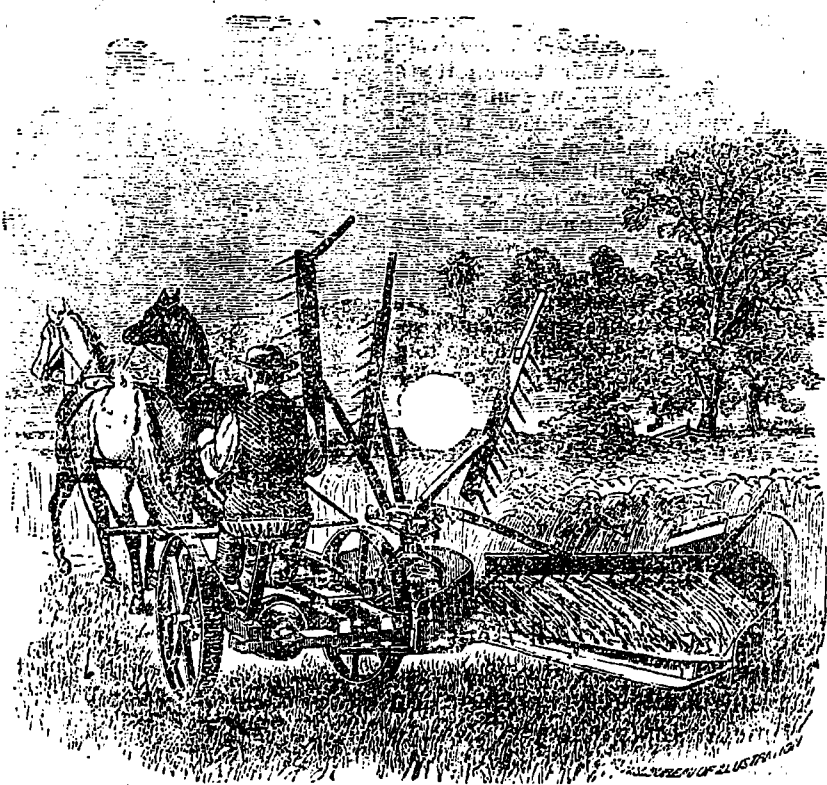


# AVIS AUX CULTIVATEURS,

L'économie c'est la Fortune du cultivateur !!

Et si l'on veut économiser pour les travaux des foins et des récoltes en général qu'on achète une

## FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE.



Dite "BUCKEYE."

MANUFACTURÉE PAR MM. FROST & WOOD, DONT MM. A. MAYNARD & CIE., DE ST. HYACINTHE, sont les agents.

Marque de Commerce

J.V.  
Enregistrée.

25 ANNEES D'EXPERIENCE.

Le Dr. EMERY CODERRE, Professeur de l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal. (Université Victoria) et parvenu par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies. Sollicité par les personnes qui avaient éprouvé les heureux effets de ces remèdes, le Dr. Coderre a consenti à en surveiller la préparation en quantité suffisante pour faire participer le public dans les bienfaits de ces préparations éprouvées et approuvées.

La valeur de ces remèdes est présentée au public avec des garanties matérielles attachées aux produits pharmaceutiques. Ces préparations ont été soumises à l'examen des Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, à Montréal, tous anciens médecins praticiens et attachés aux Hôpitaux; et elles ont reçu leur approbation. L'une de ces préparations a été employée à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile de la Providence depuis un grand nombre d'années et a produit les meilleurs effets.

1<sup>o</sup>. L'Elixir Tonique du Dr. Coderre, a pour base la Liq. iod. Quinine Iodurée est employé avec un plein succès dans l'Anémie (appauvrissement du sang), la Chlorose (pâles couleurs), la Leucorrhée (fleurs blanches), la Menstruation Difficile, les Affections Scrofuleuses, les Maladies de la Peau, Dartres, etc., les Pertes Séminalles Involontaires, dans la Consommation, contre la Diarrhée et les transpirations, etc., etc.

2<sup>o</sup>. Le Sirop Expectorant du Dr. Coderre est employé avec succès dans les Catarrhes Pulmonaires, Bronchites, la Coqueluche, le Crôpe, le Rhume et dans les cas de Consommation, etc.

3<sup>o</sup>. Le Sirop des Enfants du Dr. Coderre est, de toutes les préparations en usage, celle qui produira les meilleurs effets, dans les Coliques, Diarrhée, Érythème, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Toutes ces préparations ont l'avantage d'être agréables au goût.

En vente chez les principaux pharmaciens.

Agence générale chez LYMANS, CLARE ET CIE, No. 384, Rue St. Paul, Montréal.

La Profession médicale obtient du Dr. Coderre toute information sur la composition de ces Remèdes au No. 392, Rue du Palais (ci-devant Rue Laguchetière,) Montréal.

En vente à St. Hyacinthe chez M. le Dr. Eug. St. Jacques.

15 mai 1871.



Le Mari.—Marie, tiens un chère : j'arrive justement de la ville, et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

La Femme.—(Pinterrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme finiment il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne fûite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les groceries.

15 février 1871.

## HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS'.

Parmi les maux guéris par l'usage du SYROP COMPOSÉ DE HYPOPHOSPHITES DE FER sont

Constipation, Asthma, Consomption, Laryngitis, Débilité Nerveuse, Dyspepsia, Bronchites, Chroniques, Diarrhée chronique, Melancolie.

Débilité résultant du typhus et autres fièvres lentes, Diphtérie, Prostration, Hysteria, Hypochondria, Amenorrhœa, Chlorosis, Anæmia, Leucorrhœa, Excitation Nerveuse, Marasme ou affaiblissement des muscles, Aphonie, perte de la voix, Chorea ou St. Vitus's Dance, Faiblesse des poulmons, Action du cœur interrompue ou affaiblie, sensations étouffantes, causées par des obstructions muqueuses des poulmons ou des conduits de l'air, et la débilité provenant de causes qui souvent sont jugées sans espoir.

A VENDRE PAR LES PHARMACIENS

Prix, \$1.50; Six pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste.  
St. John, N.B.

91 avril, 1871.

## Aux amateurs de Ruches.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,  
Apiculteur

Station St Hilaire, octobre 1869.